

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 12 DECEMBRE 2025

OBJET : 2025-100CS TE05

Examen du Compte Rendu d'Activité de la Concession du Service Public d'Electricité 2024

Nombre de membres légal	49
Nombre de membre en exercice	49
Nombre de membres présents	31
Nombre de membres présents en distanciel	0
Nombre de voix délibératives	32
Nombre de pouvoir	0
Nombre de suffrages exprimés :	
<input checked="" type="checkbox"/> Pour	32
<input checked="" type="checkbox"/> Contre	0
<input checked="" type="checkbox"/> Abstention	0
<input checked="" type="checkbox"/> Ne prend pas part au vote	0
Date de la convocation	27-11-2025

L'an deux mille vingt-cinq, le douze décembre à 9h30, les membres composant le comité syndical de Territoire d'énergie Hautes-Alpes SyME05 convoqués par son Président à Chorges, se sont réunis, en format présentiel, sous la présidence de M. DOU Jean Claude, Président de Territoire d'énergie Hautes-Alpes SyME05.

Etaient présents : CHANFRAY Corinne, SENNERY Pierre, POUCHOT ROUGE BLANC Georges, LOISEAU Fabrice, GONNET Michel, PIQUEMAL Michel, BOREL David, GOURY Dominique, SARRAZIN Bruno, ALLUIS Jean Luc, BICAIS Jean Jacques, CLAEYMAN Jean Pierre, GAUCHE Joël, LEYDON Louis, LAURENS Alain, AMOURIQ René, BRIOULLE Jean Pierre, SANCHEZ Alain, TARDY Lionel, AUBEPART André, CHEVAL Jérôme, BACHENET Claude, DOU Jean Claude, VANNIER Olivier, BILLON TYRARD Jacques, ARNOUX Frédéric, BERAUD Michel, BONNAFOUX Joël, VERRIER Jean Luc, MILLE SCHACK Françoise, BETTI Alain.

Soit onze collèges représentés par trente-et-un délégués sur onze collèges ayant quarante-neuf délégués légaux.

Etaient excusés : DELBANO Jean Michel – AUBERT Daniel - PRAT Jean Denis – JEHAN Frédéric – EYSSEERIC Serge – SALETTI Hélène – SEMIOND Philippe – MAGNE Jean Claude – JOANNET Michel – ARNAUD Jean Michel – MIOULANE Louis – FRISON Michel.

Assistés de : FERAUD Maryline, Secrétaire Générale ; DEJOANNIS Jean Christophe, Directeur du Service Technique ; DENYS Eric, Directeur du Service Finances ; PEYRON Magali, Secrétaire de direction ; RICOU Audrey, Gestionnaire du secrétariat général ; FARDELLA Cyrille, Responsable agence Nord ; EMOND Ludovic, Responsable agence Centre.

Secrétaire de séance : GOURY Dominique

OBJET : 2025-100CS TE05**Examen du Compte Rendu d'Activité de la Concession du Service Public d'Electricité 2024**

Monsieur le Président expose à l'assemblée :

Vu l'article L.1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux délégations de Service Public, et l'article 44 du cahier des charges des concessions qui précise que : « le gestionnaire du réseau de distribution et le fournisseur aux tarifs réglementés de vente communiquent à l'autorité concédante au plus tard le 1er juin, de chaque année, un compte-rendu annuel d'activité retraçant l'exécution du contrat de concession au titre de l'année civile écoulée ». Ce rapport fait également apparaître les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la délégation de service public et une analyse de la qualité de service. Il permet à l'autorité délégante d'apprécier les conditions d'exécution du service public.

Dès la communication de ce rapport, son examen est mis à l'ordre du jour de l'assemblée délibérante suivante qui devra en prendre acte et débattre sur les thèmes se rapportant aux enjeux de la Délégation de Service Public d'Electricité.

Considérant que le document constituant le Compte Rendu d'Activité de la Concession de distribution d'énergie électrique 2024 des concessionnaires Enedis et EDF a été transmis dans le respect des délais prévus par la loi, il convient à la suite de la présentation en séance, après débat et ouï la synthèse de Monsieur le Président, que le comité syndical prenne acte du contenu du Compte Rendu d'Activité de la Concession de distribution d'électricité pour l'année 2024.

Après en avoir délibéré, le comité syndical :

- Prend acte de la présentation du rapport du délégataire du service public d'électricité pour l'année 2024.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois, an susdits.

Le Secrétaire de séance,
Dominique GOURY

